

## MISSION ET VISION

Le but du GECT - HC est celui d'offrir une prise en charge spécialisée sur la Haute et la Basse Cerdagne et le Capcir. À cet effet, il participe et structure un réseau de soins territoriaux qui représente le point d'union entre le réseau catalan et le français. Pour ce faire, il exploite les points forts de chacun des deux modèles ainsi que le point de vue du citoyen, du professionnel et des institutions. Il veille également au maintien de la continuité des soins au travers de critères de durabilité économique et de responsabilité sociale.

Le GECT - HC doit être, à moyen terme et de manière effective et efficace, le modèle européen d'excellence quant à l'organisation de la gestion des soins de santé. Il doit être le référent de la gestion des services offerts au citoyen européen.

## LES VALEURS

- L'utilisation du concept transnational et du concept Europe des citoyens, en tant que valeur source d'inspiration. L'utilisation des points forts de chaque modèle.
- Le respect de la personne, indépendamment de sa nationalité, ses convictions et son orientation sexuelle. Le respect fondé sur l'empathie, l'écoute active et la dignité individuelle et collective.
- L'équité de traitement, la priorisation de la prise en charge et des soins.
- La priorisation et l'équilibre entre le bien individuel et le collectif. L'évaluation du coût d'opportunité et du bénéfice - risque.
- Travail d'équipe et multidisciplinarité. La délégation de fonctions et la complémentarité fondée sur les connaissances et les compétences.
- La reconnaissance et la rétention des talents en tant qu'élan de l'organisation, doté sur la formation, l'innovation, l'engagement institutionnel et la favorisation de la participation et de l'implication.
- L'adaptabilité à la conjoncture et à l'environnement, la flexibilité et la polyvalence, la compréhension et le pragmatisme. Le non-conformisme et le travail pour le changement.
- La culture de qualité en tant que moteur d'amélioration et de transformation.
- Accueil des personnes en tant qu'établissement de soins, en faisant participer le patient et son entourage dans l'ensemble du processus et des décisions liées à celui-ci. «L'expérience du patient» en tant qu'indicateur de qualité.